

CST (Comité Social Territorial) et F3SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et conditions de Travail) :
Retour sur la séance du 4 décembre 2024

Pour la nouvelle année



Des petits gains qui font du bien

- **RIFSEEP maladie** : dorénavant les agents en congé longue maladie (CLM) ou en congé maladie grave (CLG) bénéficieront du maintien des primes et indemnités à hauteur de 33% la première année et 60% la deuxième année.
- **Bonus attractivité** : un gain de 100 euros mensuel pour 165 agents travaillant dans les crèches. La CFDT avait demandé en CST du 4 décembre la mise place de cette prime suite à la parution du décret du 5 juillet 2024.
- **Protection des travailleurs isolés** : réclamés depuis des années par la CFDT, les dispositifs d'alerte pour les travailleurs isolés sont déployés, nous avons également obtenu l'élargissement du dispositif aux bibliothèques.
- Création officielle du poste de **référente ATSEM** avec la valorisation salariale correspondante. Concernant ces profils, la CFDT demandait depuis longtemps que leur travail soit mieux défini et reconnu, notamment à travers l'augmentation du RIFSEEP.
- **Déploiement des registres de sécurité** : depuis longtemps demandés par la CFDT, les registres de sécurité font l'objet d'un redéploiement suite aux avancées de la conseillère de prévention, Mme Roucé. Des explications sont publiées en page 6 du Vitamine V de novembre 2024.

PSC : protection sociale complémentaire

Suite à l'entrée en vigueur du décret 2022-581 du 20 avril 2022 sur la PSC, la participation de la ville devient obligatoire si un agent le demande. La ville de Vincennes avait déjà fait le choix de participer à la cotisation prévoyance et santé de ses agents depuis longtemps.

Mais suite à ce décret, les mutuelles (dont la MNT) ont fortement augmenté leurs tarifs et le coût final pour les agents a doublé ou même triplé pour certains !

La ville doit de nouveau se pencher sur le sujet. Doit-on rester sur un système de labellisation (individuel) ou bien souscrire à un contrat collectif (plus solidaire) ? Doit-on rejoindre la convention de participation du CIG pour bénéficier d'un contrat collectif ? Peut-on augmenter les taux de participations, qui ne sont que de 30% pour les catégories A et B ? (la CFDT le demande).

Beaucoup de questions, mais nous attendons surtout une réponse : la baisse du coût pour les agents.

⚠ ATTENTION ⚠ Seulement 5 agents de la caisse des écoles bénéficient du remboursement de la PSC.

POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES AGENTS

La CFDT vous aide dans vos démarches, n'hésitez pas à nous solliciter

Anthony Delporte, secrétaire de section : 06 76 10 94 87

Mail : delporte.cfdt@gmail.com ou cfdt.vincennes@gmail.com

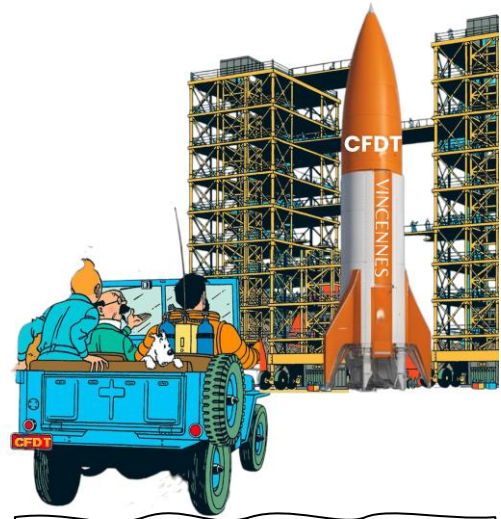
Retrouvez toutes nos publications sur l'intranet de la ville

Méprisés, dévalorisés,
les fonctionnaires
en ont ASSEZ



OBJECTIFS 2025 : on demande la lune ?

- Augmentation des autorisations spéciales d'absence pour gardes d'enfants.
- Cumul du forfait mobilité durable et du remboursement des transports en commun.
- Mise en place de la prime CTI (complément du Traitement Indiciaire, issu des accords du « Ségur de la santé »).
- Tickets restaurant pour les agents travaillant le soir et le week-end.
- Amélioration des conditions de travail et notamment le remplacement de toutes les absences prévisibles.



Nouvelle crèche : alerte sur les risques liés aux DSP (Délégations de service public) !

La crèche Marie-Paradis a ouvert récemment dans le quartier Ouest (voir le Vincennes Infos 815 de novembre 2024, p.13).

C'est une création de structure, donc cela n'impacte pas le personnel communal existant, mais nous savons que les acteurs privés de ce secteur pratiquent une politique de low-cost, avec des tarifs moins chers mais du personnel moins nombreux et moins bien formé. La CFDT appelle donc à une grande vigilance dans le contrôle de la qualité du service rendu, car l'enquête **Les Ogres**, de Victor Castanet, parue en 2024, démontre les nombreuses dérives existantes.

Le nouveau centre sportif Isabelle-Autissier ouvrira ses portes prochainement, la CFDT se tient prête pour sa visite.

Durant cette fin d'année, la CFDT a défendu des agents dans des procédures disciplinaires auprès du CIG. Après avoir plaidé, la CFDT se félicite d'avoir obtenu un avis de sanction beaucoup plus favorable que la sanction demandée par la ville.

14^e congrès du syndicat CFDT Interco 94 (Val-de-Marne) :

Il s'est tenu à Créteil le 26 novembre 2024 et il a permis la réélection (pour un mandat de 4 ans) de 2 militants de Vincennes : Grégoire BAGOT, au poste de secrétaire général départemental, ainsi qu'Anthony DELPORTE comme membre du Conseil syndical départemental. Tous deux sont aussi formateurs syndicaux.

Nous souhaitons une bonne retraite à Mr Constant ALOE, notre collègue du syndicat FO.

